

Commission environnement



Réunion du groupe de travail
du 17 octobre 2008

Sommaire

1. SCOT et paysage
2. Des paysages variés, un véritable atout pour le territoire du Boulonnais
3. Un patrimoine bâti diversifié, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux
4. Des risques d'altérations paysagères à ne pas négliger
5. Des moyens de protections et d'actions

1. SCOT et Paysages

Rappel : Paysage et planification à travers les lois françaises

Une prise en compte accrue au fil des lois et des années :

Le paysage, patrimoine commun de la nation :

« La protection des paysages est d'intérêt général »

Loi 79-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature

« Le respect des paysages naturels ou urbains est d'intérêt public »

Loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

1. SCOT et Paysages

Rappel : Paysage et planification à travers les lois françaises

Une prise en compte accrue au fil des lois et des années :

Les lois de décentralisation affirment les responsabilités des collectivités publiques en matière de paysage

« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie (...), de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages (...), les collectivités publiques harmonisent dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace »

Loi 83-8 du 7 janvier 1983, sur la répartition de compétences entre les communes, départements, régions et l'Etat

1. SCOT et Paysages

Rappel : Paysage et planification à travers les lois françaises

Une prise en compte accrue au fil des lois et des années :

La « loi paysage » marque l'importance de la préservation, de la mise en valeur, de la gestion du paysage

« La préservation de la qualité de nos paysages est une aspiration. Les paysages français constituent un patrimoine commun (...). L'Etat, les communes et l'ensemble des collectivités territoriales doivent participer à la protection et à la mise en valeur des paysages »

Exposé des motifs de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages

1. SCOT et Paysages

Rappel : Paysage et planification à travers les lois françaises

Une prise en compte accrue au fil des lois et des années :

La loi SRU

« La loi fixe explicitement comme objectifs de la planification urbaine d'assurer, en respectant les objectifs du développement durable, l'utilisation économe et équilibrée de l'espace, ainsi que la préservation des espaces naturels, des sites et paysages naturels ou urbains. Elle renouvelle les démarches de planification intercommunale (SCOT...) et renforce le rôle des collectivités locales dans ces démarches »

Loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain

1. SCOT et Paysages

Le SCOT, un document approprié pour aborder la thématique des paysages

Le « paysage » ce n'est pas un espace isolé particulier (« site préservé » « espace naturel » « perspective »), mais l'ensemble du territoire dans lequel nous vivons et que nous traversons quotidiennement

Le « paysage ce n'est pas un thème d'intervention parmi d'autres (« habitat », « déplacements, « infrastructures »), mais c'est une autre manière de lire et réfléchir le territoire et à son devenir.

Le « paysage ce n'est pas un décor, c'est « une composition complexe des signes d'une société (une économie, des gens, des lieux de vie...) installée sur un socle géographique (un relief, un climat, des rivières...) dans une perspective historique. Loin d'être figé le paysage évolue en permanence

Sommaire

1. SCOT et Paysage
2. Des paysages variés, un véritable atout pour le territoire du boulonnais
3. Un patrimoine bâti diversifié, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux
4. Des risques d'altérations paysagères à ne pas négliger
5. Des moyens de protections et d'actions

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

La caractéristique du Boulonnais est d'avoir une multitude de paysages variés encore préservés d'une qualité exceptionnelle sur son territoire.

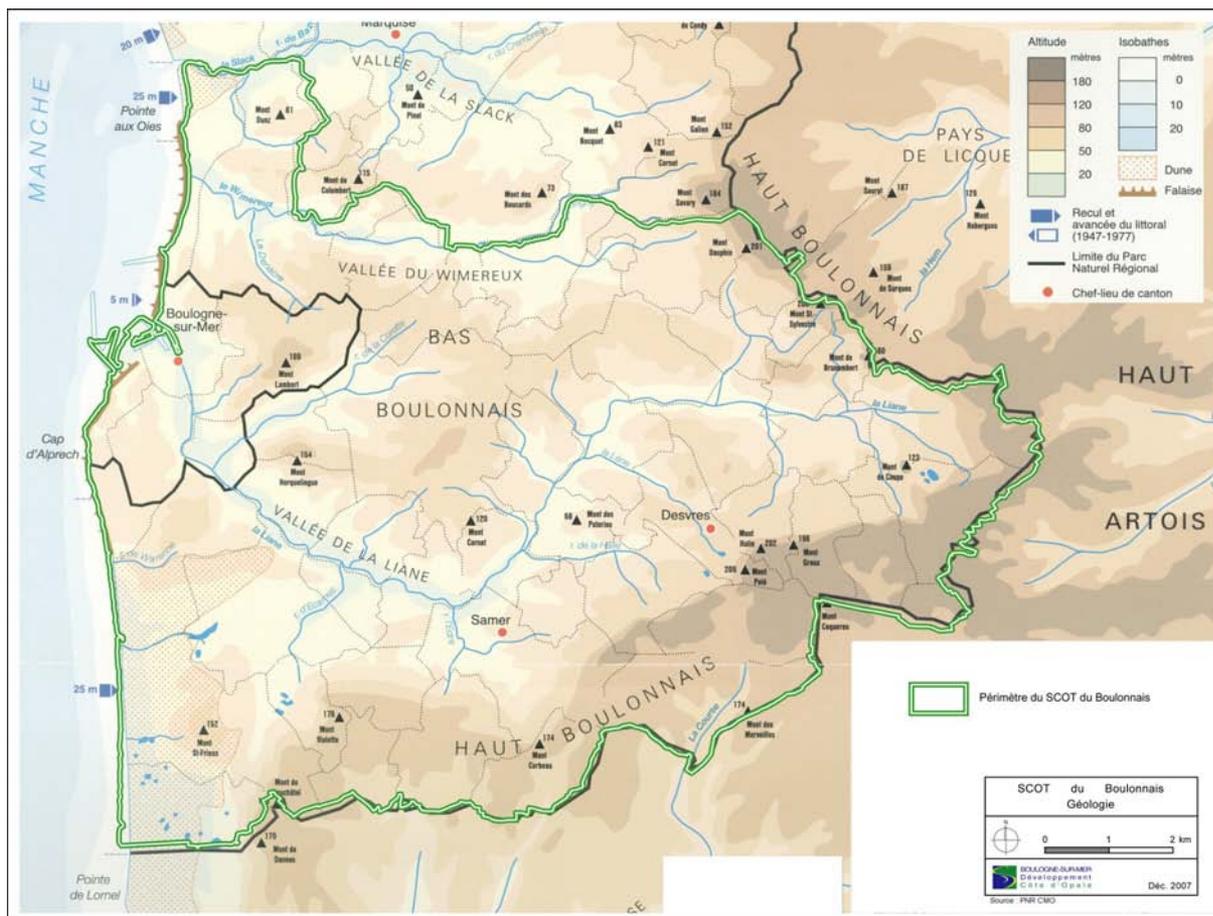
C'est un véritable atout en termes de :

- Cadre de vie pour les habitants
- Développement touristique et notamment de nouvelles formes de tourisme (tourisme vert)
- D'attractivité pour les entreprises qui souhaitent s'implanter et offrir à leurs employés un espace de vie agréable



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Des paysages bâtis à partir des éléments physiques



Le Haut
Boulonnais,
crayeux
Le Bas
Boulonnais,
argileux
Des falaises
et des dunes

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

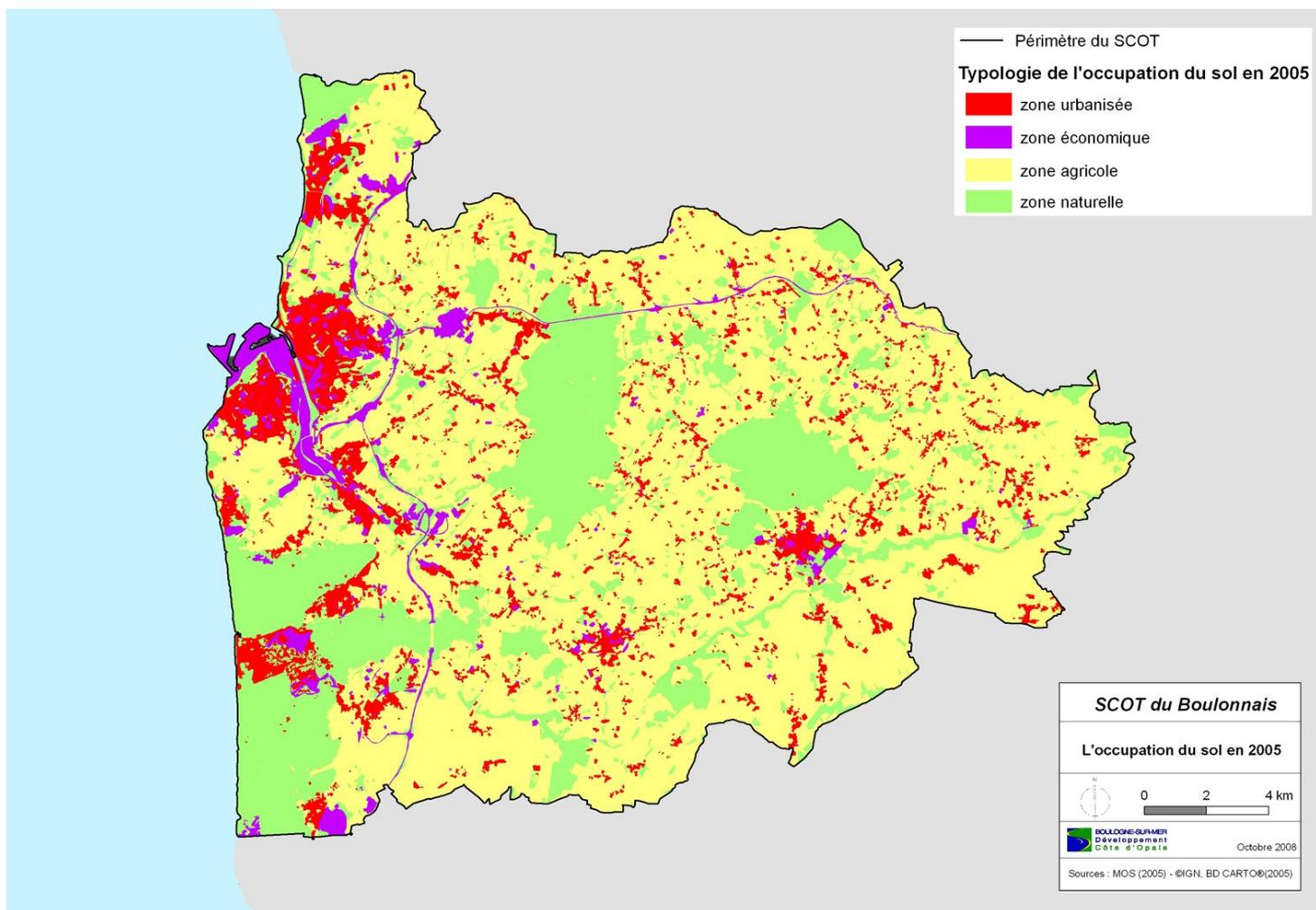
Des éléments physiques à l'occupation du sol



Des éléments remarquables :
cuesta, forêts,
bocage

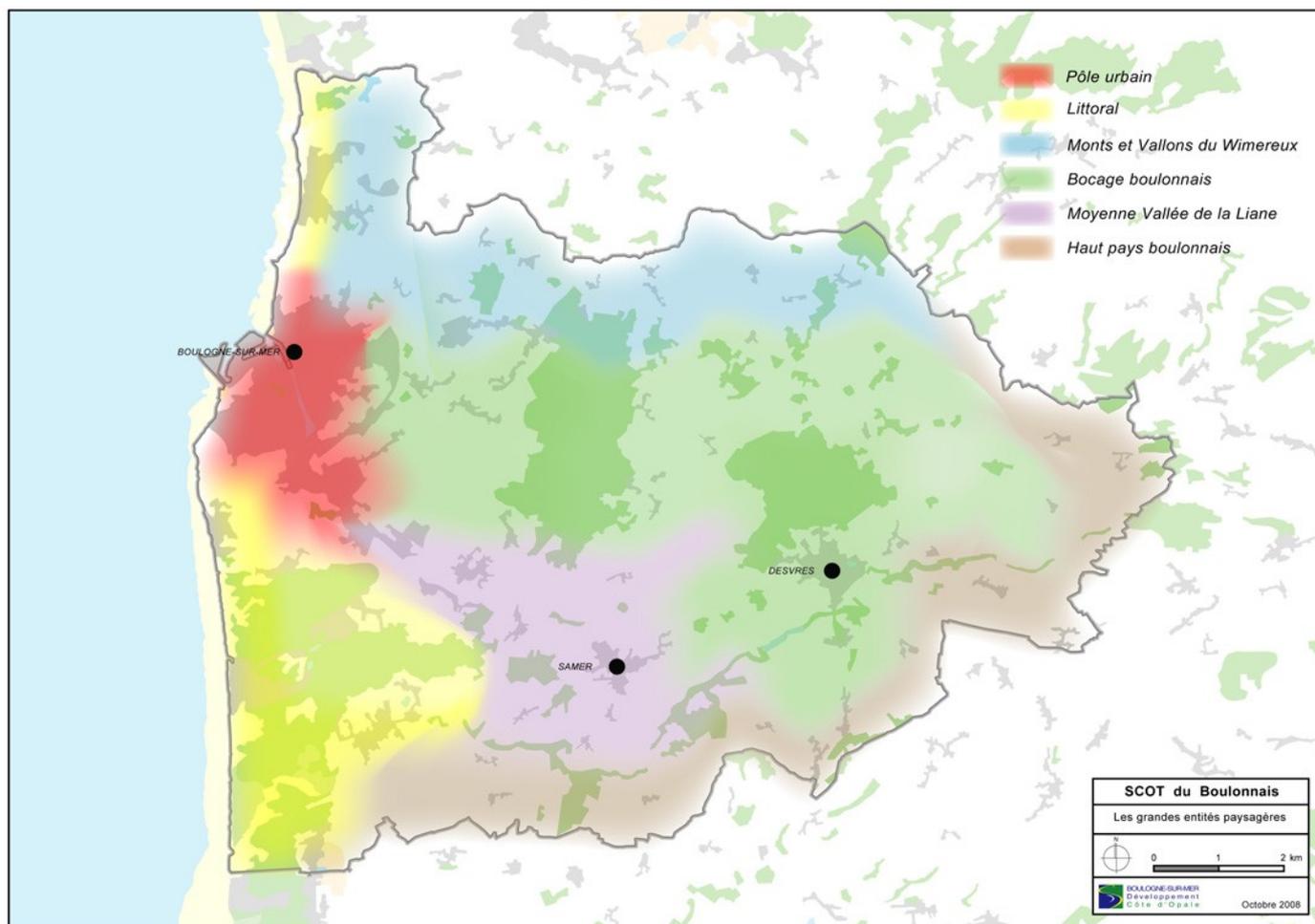
2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Lecture simplifiée de l'occupation du sol



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

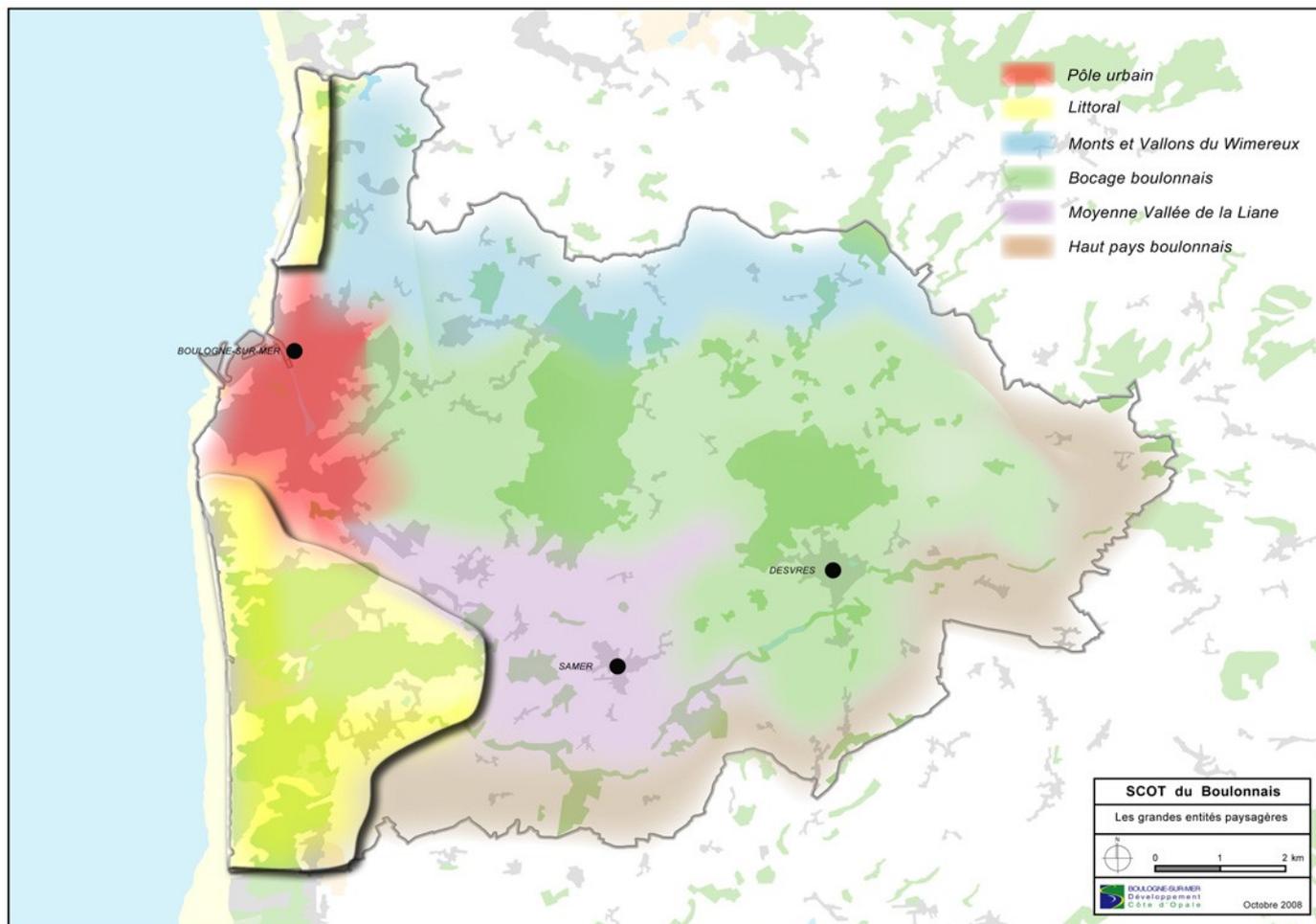
Une complémentarité entre littoral et arrière-pays :
littoral, vallées, bocages, haut pays et pôle urbain



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Des paysages à identifier à des échelles plus précises :

Le littoral boulonnais



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

Les dunes de la Slack :

Ensemble de dunes calcarifères récentes et de dunes plus anciennes, témoin de l'histoire géomorphologique et biologique du littoral boulonnais



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

Le littoral balnéaire

*Station balnéaire
marquée par une
forte influence
anglaise*



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

La pointe de la Crèche

La Pointe de la Crèche ferme la rade de Boulogne-sur-Mer au Nord. Cet anticlinal a son sommet atteint par le franchissement de deux côtes : Moulin Wibert côté Boulogne et Honvault côté Wimereux.

En situation périurbaine, le site a été fortement marqué par diverses occupations humaines plus ou moins organisées : auberge de jeunesse britannique avant guerre, occupation militaire depuis 1879 et seulement récemment stoppée, motocross,



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

*Le port entrée de ville
maritime de Boulogne*

*Un territoire modelé
pour l'activité
économique de la
ville*



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

Le Cap d'Alprech

La falaise a gardé un caractère naturel avec des vallons creux et se trouve en partie protégée.



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

Les massifs dunaires et forestiers d'Écault au Mont Saint Frieux :

Remarquables espaces naturels, d'une grande diversité dans la topographie et dans la végétation : dunes blanches, dunes à fourrés, dunes boisées, dunes plaquées...



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le littoral boulonnais

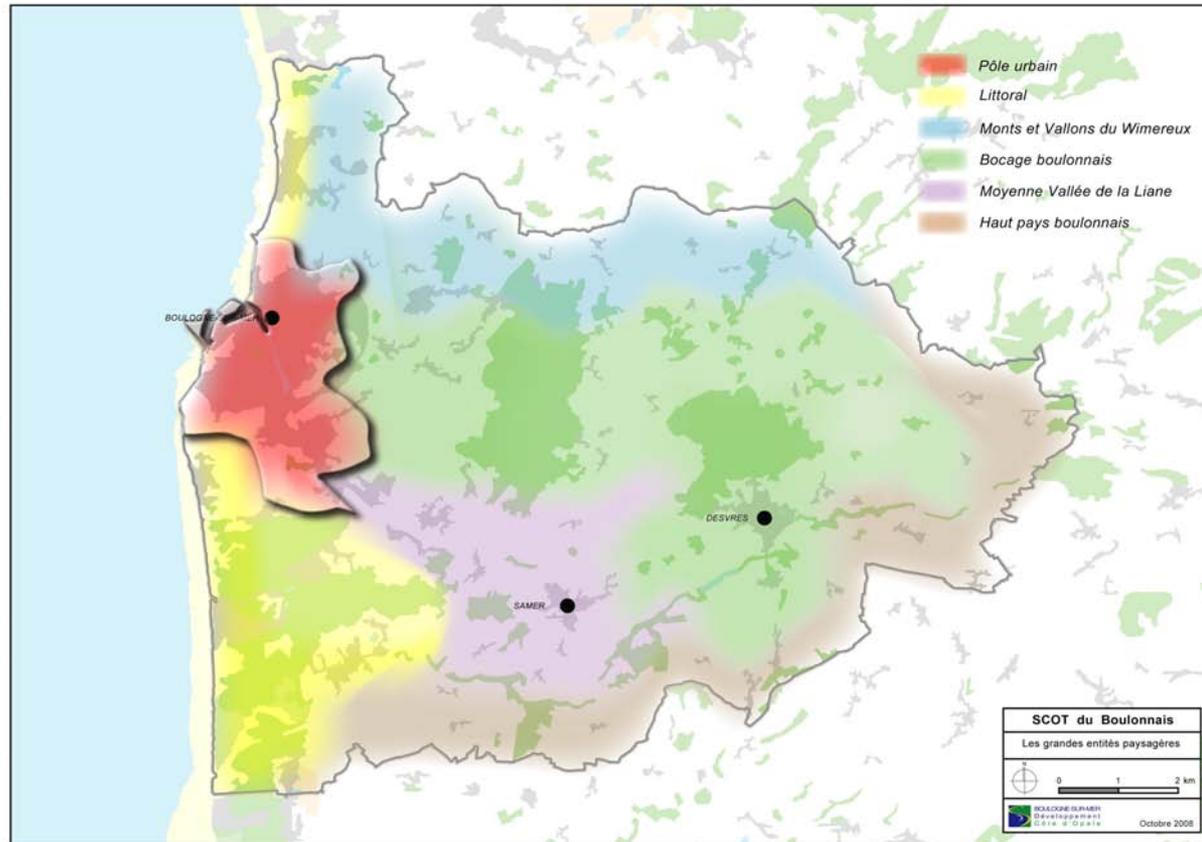
Côté Sud :

Des habitats témoins de l'histoire : les maisons de pêcheurs et les villas de L.M. Cordonnier, du début du XX^{ème}



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le pôle urbain



Une entité spécifique, faisant l'interface entre littoral et arrière-pays

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais



Le pôle urbain

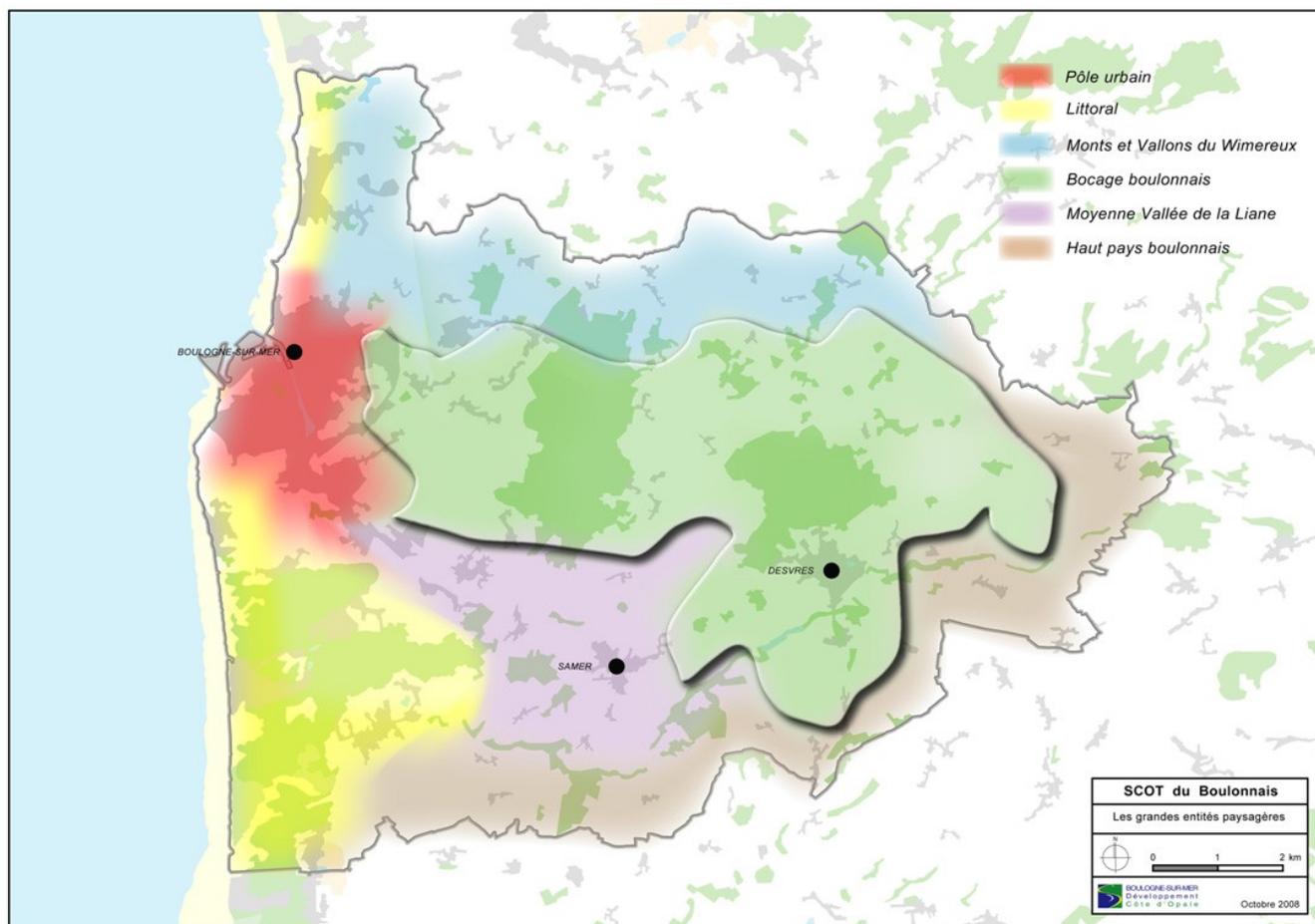
Un noyau urbain qui s'est construit à partir de pentes marquées...



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Une boutonnière façonnée par l'activité agricole

Un paysage façonné pour l'agriculture et notamment l'élevage

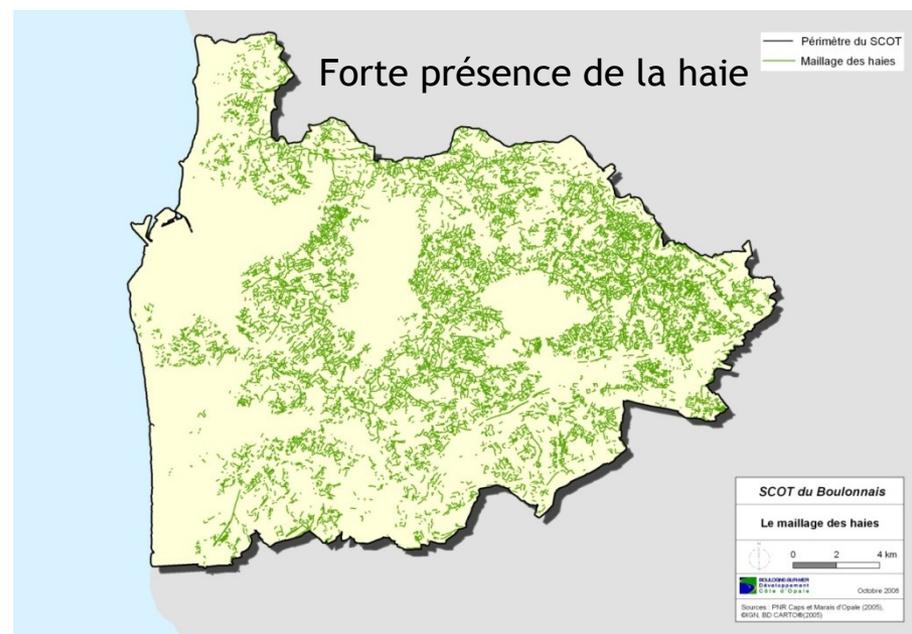


2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Une boutonnière façonnée par l'activité agricole

Un paysage bocager qui s'est constitué à partir du X et XII^{èmes} siècles avec le défrichement des forêts (des massifs forestiers qui persistent : forêts domaniales de Desvres et Boulogne)

puis avec l'avènement de la propriété privée individuelle et la parution de l'Edit Royal de 1777 qui permet l'enclosure



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Une boutonnière façonnée par l'activité agricole



Photo PNRCMO

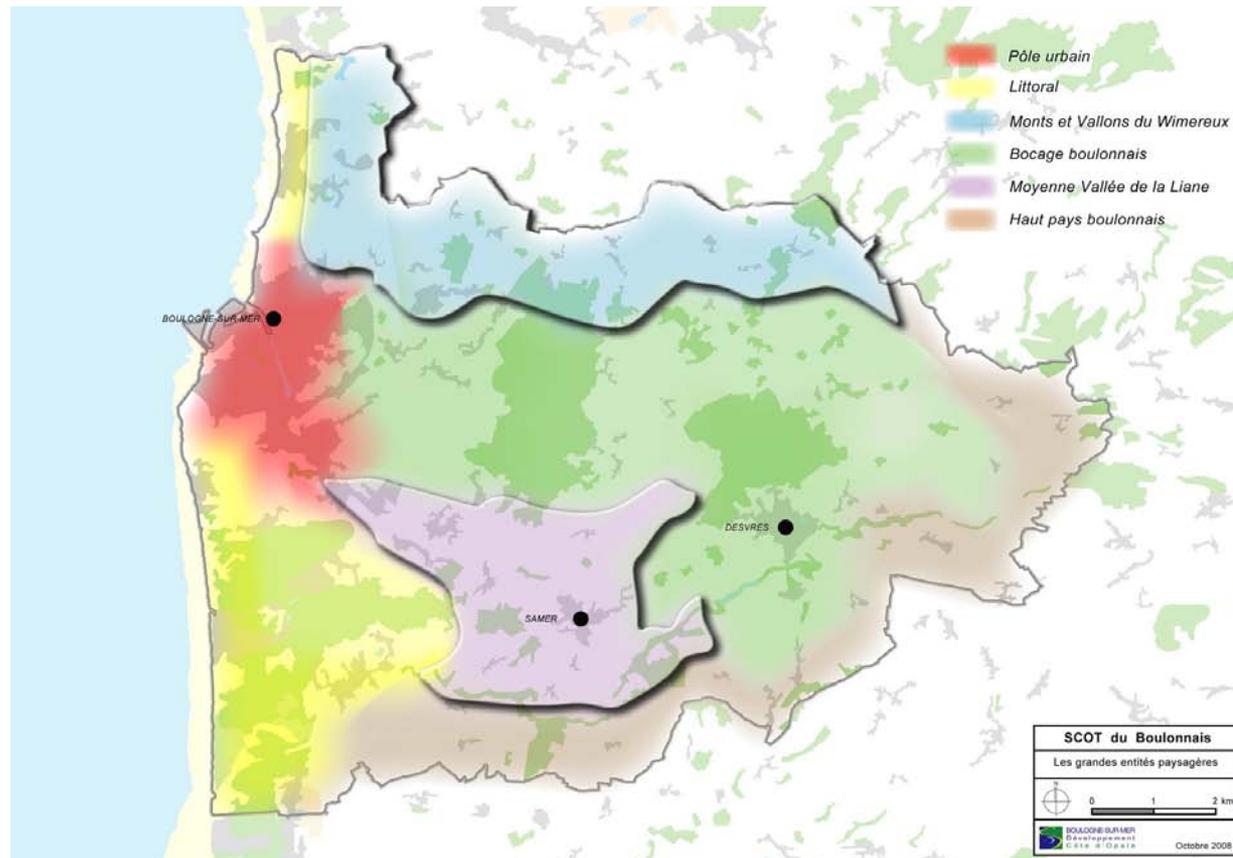


*Les autres
éléments du
bocage : mares
et vergers*



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

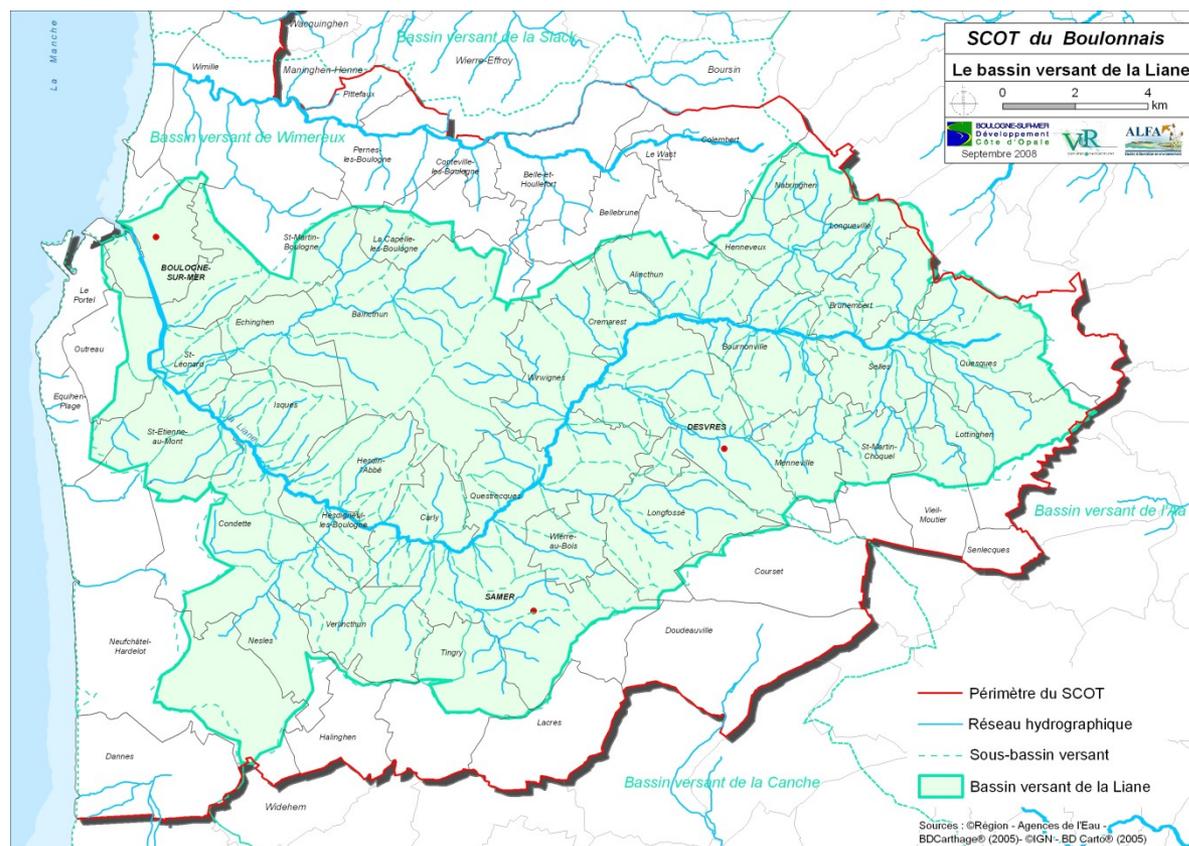
Les vallées du Wimereux et de la Liane



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

La moyenne vallée de la Liane

Des paysages en lien avec l'hydrographie importante du territoire



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

La moyenne vallée de la Liane



L'openfield et le bocage se côtoient, jusqu'à la vallée où les cours d'eau les séparent



Photo PNRCMO

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

La vallée de la Liane

La vallée de la Liane au-delà du franchissement de l'A16 est plus rurale, avec des prairies en fond de vallée et des cultures sur des versants plus pentus. L'urbanisation y est cependant en forte progression.



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

La vallée du Wimereux

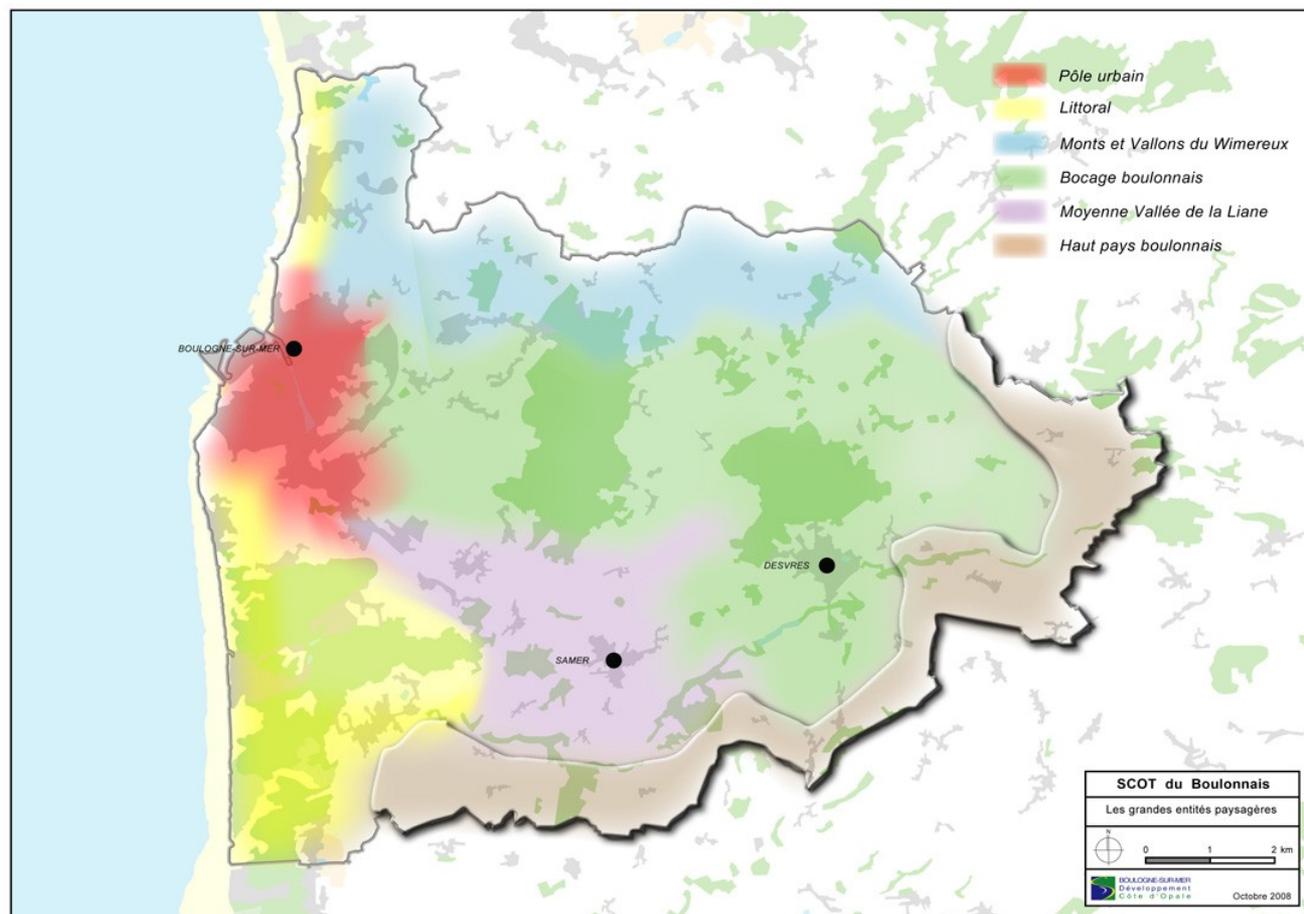
La vallée du Wimereux présente un encaissement variable et abrite un patrimoine architectural caractéristique, avec ses ponts, ses moulins et ses fermes en pierre à cour carrée.



Photo PNRCMO

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

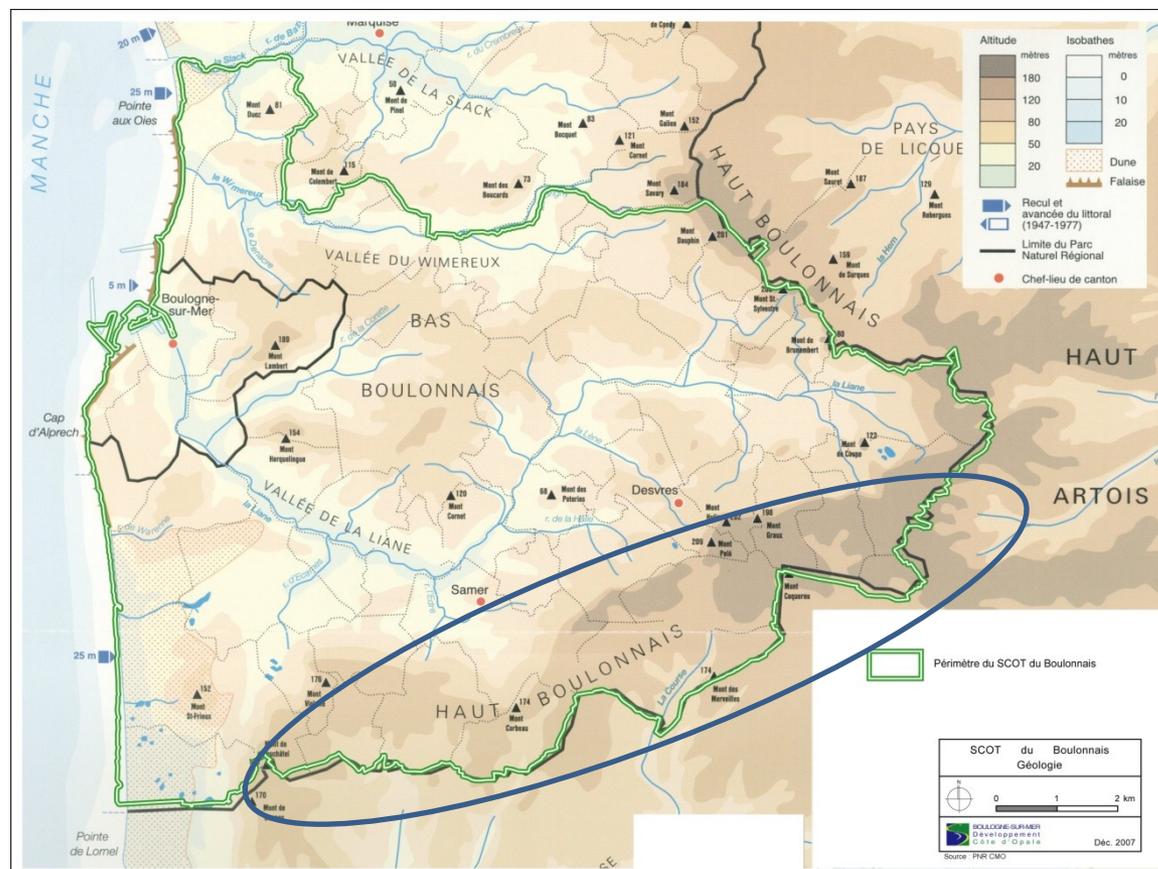
Le haut-pays boulonnais



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le haut-pays boulonnais

Un paysage qui s'inscrit sur les altitudes les plus importantes du territoire



2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

Le haut-pays boulonnais

Produits par l'érosion, ces paysages sont constitués de glacis qui forment une frontière repérable, agrémentés de larges vues sur les fonds bocagers



Photo PNRCMO

2. Des paysages variés, un véritable atout pour le Boulonnais

**Et pour vous,
quels sont les paysages du SCOT
?**

Sommaire

- SCOT et paysage
- Des paysages variés, un véritable atout pour le territoire du boulonnais
- Un patrimoine bâti diversifié, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux
- Des risques d'altérations paysagères à ne pas négliger
- Des moyens de protections et d'actions

3. Un patrimoine bâti, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux

Le territoire du Boulonnais fut une terre de contacts et d'échanges entre les grands royaumes de l'Artois et de la Flandres. Le territoire a donc bénéficié d'importantes influences culturelles.

Proche des frontières nationales, ce carrefour maritime et terrestre a été convoité pour sa situation géostratégique :

conquêtes des romains, invasions et pillages francs, invasions saxonnes, bombardements de la seconde guerre mondiale, le territoire a été aussi le lieu de rencontres et d'échanges belliqueux qui ont endommagé le patrimoine culturel.

Il reste tout de même un patrimoine non négligeable...

3. Un patrimoine bâti, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux

Le patrimoine rural :

Les fermes en briques



Les fermes en torchis



Les fermes en pierres



Le petit patrimoine rural : Moulins à vent et à eau, pigeonniers, oratoires, manèges, fours à pain...

Source : PNR CMO

3. Un patrimoine bâti, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux

Le patrimoine rural

Le patrimoine bâti traditionnel a exploité les richesses du sous-sol : torchis, briques, tuiles, pierres.



3. Un patrimoine bâti, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux

***Les châteaux boulonnais...
témoignent de la richesse foncière
nobiliaire***



Hesdin l'Abbé, 18^{ème} siècle

Le patrimoine littoral

Sur le littoral, une architecture à influence anglo-normande s'est développée. De superbes villas et hôtels du début du siècle témoignent du prestige de ces stations qui attiraient les clientèles aisées de Paris et d'ailleurs.

Des maisons de pêcheurs témoignent aussi de l'importance de la mer dans la vie quotidienne de la population.



Wimereux

3. Un patrimoine bâti, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux

Le patrimoine lié à la conquête militaire

Mottes féodales, fermes fortifiées, forts littoraux... :



Blockhaus allemand



Fort de la Crêche

Sommaire

- SCOT et paysage
- Des paysages variés, un véritable atout pour le territoire du boulonnais
- Un patrimoine bâti diversifié, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux
- Des risques d'altérations paysagères à ne pas négliger
- Des moyens de protections et d'actions

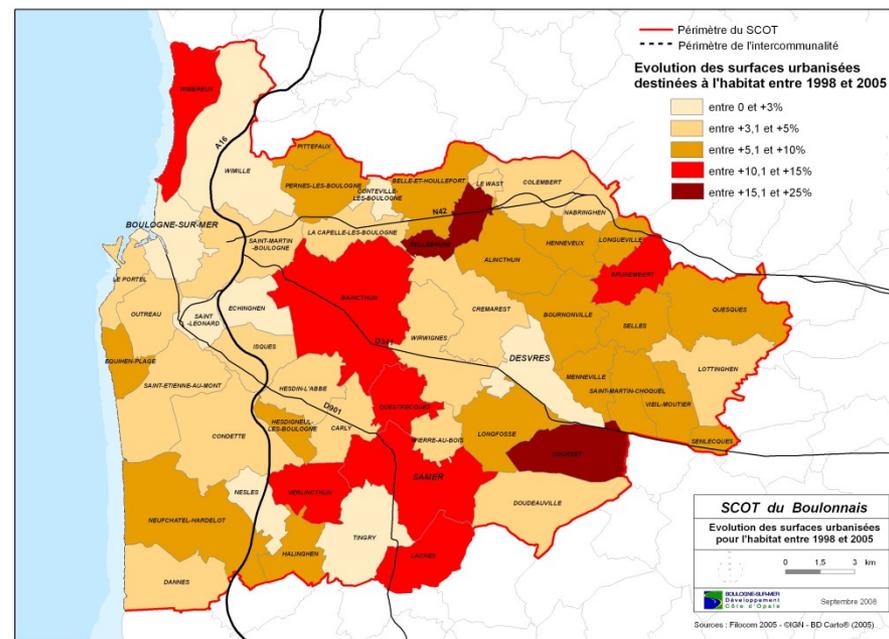
4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

L'étalement urbain

:

Les paysages se retrouvent banalisés.

Les terres pour ces extensions urbaines sont prises sur les espaces agricoles.



4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

Les entrées de ville et zones d'activités :

Les types de bâtiments (formes, matériaux), le manque d'intégration paysagère induisent une homogénéité dans le traitement des entrées de ville.

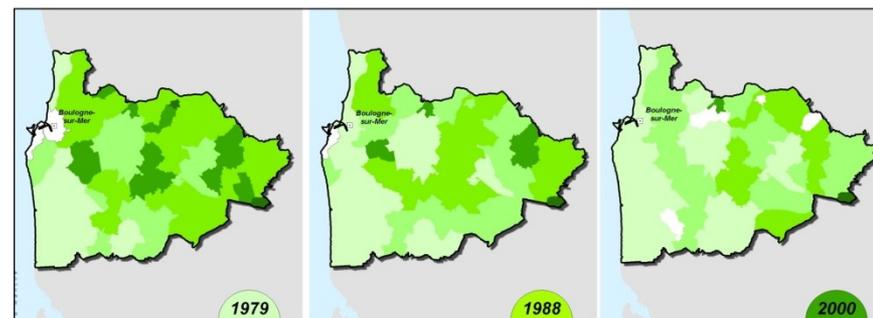


4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

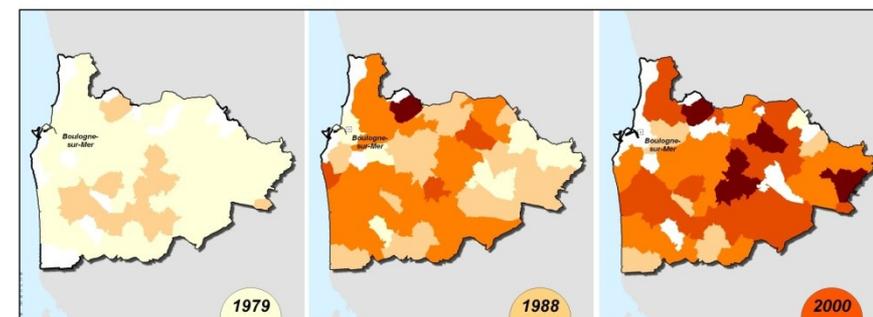
Les transformations agricoles :

Mécanisation, agrandissement des surfaces d'exploitations, changement de destination des terres agricoles

Un paysage bocager et des coteaux en danger ?



Surface toujours en Herbe (STH) (en %)



Surface utilisée pour la culture du maïs (en %)



4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

De nouveaux boisements

On estime par exemple que 130 hectares de terres agricoles sont passés en milieu boisé entre 1998 et 2005.



N'y a-t-il pas un risque de banalisation des paysages ?



4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

Les demandes d'implantation d'éoliennes



Au-delà des considérations énergétiques, sur terre ou en mer, l'implantation d'éoliennes n'est pas neutre sur le paysage.

Quel choix pour le territoire ?



4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

L'éclairage pour la mise en scène

La mise en valeur des bâtiments (églises, monuments historiques,...) par l'éclairage permet une découverte des paysages de nuit.

L'analyse des atouts et des inconvénients de ces mises en scène ne serait-elle pas à généraliser avant de choisir ?



4. Quelques risques d'altérations paysagères à ne pas négliger

Quelles sont, pour vous, les grands risques d'altérations paysagères sur le territoire du SCOT ?

Sommaire

- SCOT et paysage
- Des paysages variés, un véritable atout pour le territoire du boulonnais
- Un patrimoine bâti diversifié, témoin d'une culture et de savoir-faire locaux
- Des risques d'altérations paysagères à ne pas négliger
- Des moyens de protections et d'actions

5. Des moyens de protections et d'actions

Des espaces répondant à différentes protections :

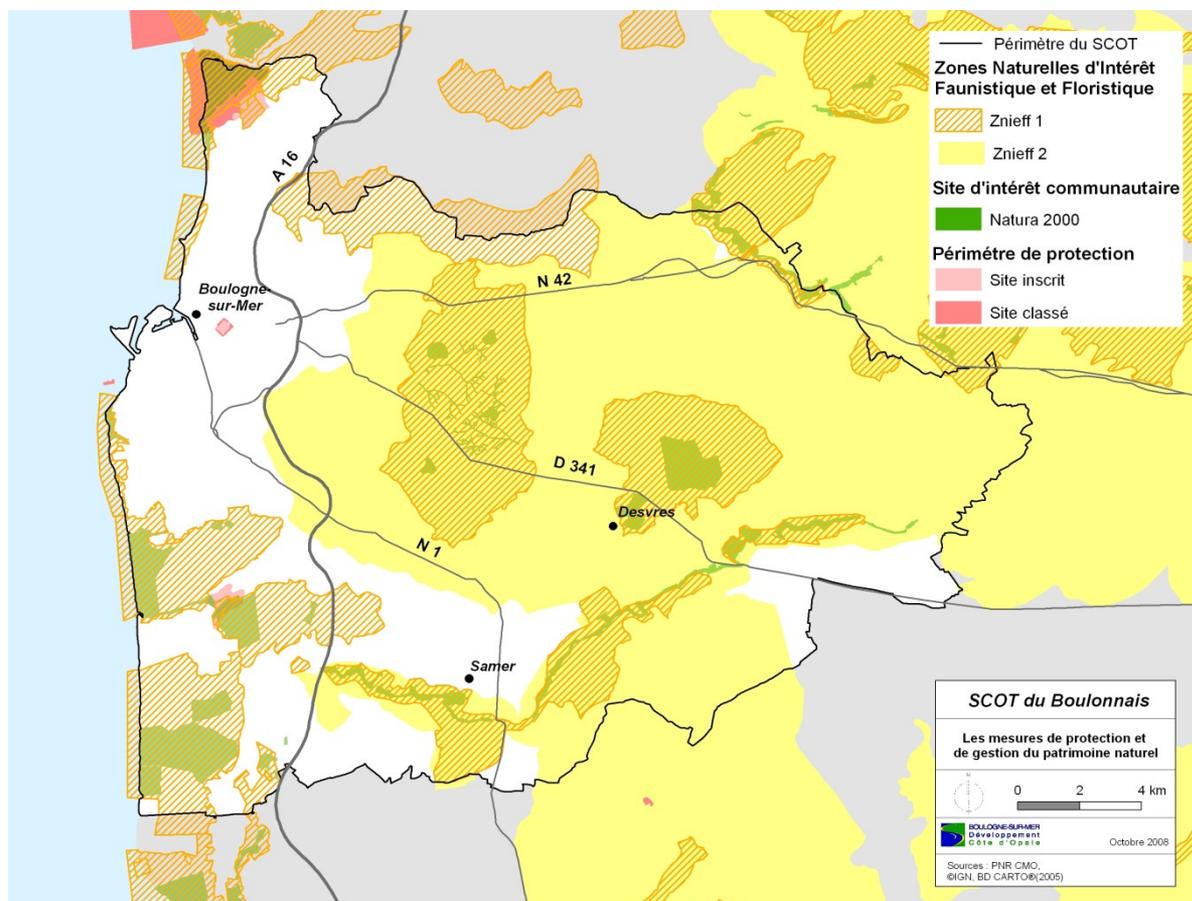
ZNIEFF de type 1 : environ 30% du territoire

ZNIEFF de type 2 : près de 58% du territoire

NATURA 2000 : 5% du territoire

Soit un patrimoine reconnu couvrant 72% du territoire

Mais aussi : 5 sites classés, 3 sites inscrits, 64 monuments historiques et 1 ZPPAUP



5. Des moyens de protections et d'actions

Quelques exemples :

- **Etude paysagères et environnementales lors de l'élaboration de PLU**
- **Conseils lors des permis de construire et d'aménagement :**
 - Architecte conseil
 - Avis du PNR et de BDCO
- **Démarches de sensibilisation**
- **Travaux et Guides paysagers : guide du bocage, charte signalétique de l'affichage, Guides de l'habitat...**
- **Travaux paysagers : Traitement entrée de ville, enterrement des réseaux, Parc d'activités de Landacres, programme 1% A 16...**



5. Des moyens de protections et d'actions

E
X
E
M
P
L
E



Débat

*Quels sont les grands enjeux paysagers du
SCOT boulonnais ?*

Débat

ENJEUX

- Accueillir des nouveaux habitants et garder la typicité des paysages : s'étendre (péri-urbanisation) ou s'élever (étages) ? L'extension urbaine : où et comment ?
- Permettre aux agriculteurs de développer leurs outils de production : les bâtiments agricoles : où, comment ?
- Répondre aux objectifs d'accroissement des zones boisées au plan régional et éviter la disparition de zones d'intérêt patrimonial que sont les zones humides et les coteaux : où boiser ?
- Comment assurer le maintien de zones de pelouses sur les coteaux et éviter une fermeture par le boisement systématique ?

Débat

ENJEUX (suite)

- Faire disparaître les dents creuses ou maintenir des respirations (zones vertes, utilisables comme liaisons écologiques) dans la ville ?
- Ajuster l'éclairage pour réduire la pollution lumineuse et les dépenses énergétiques
- Définir une qualité de l'habitat contemporain, voire s'appuyer sur l'existence des critères définis pour caractériser l'habitat boulonnais pour éviter de voir se développer un habitat "non local" (formes, proportions, voire matériaux)
- Rendre compatible l'intégration paysagère et l'utilisation des nouvelles énergies (ex : solaire)

